



BUNIFAZZIU PADEL



La Commune de Bonifacio a le plaisir de vous annoncer la mise à disposition de ses 2 nouveaux terrains de Padel, situés au sein du complexe sportif de Musella.

Pour pouvoir y accéder, un enregistrement sera nécessaire sur l'application dédiée.

Ci-dessous, la procédure à suivre pour réserver un cours.

Comment ça fonctionne ?

1 – L'application Bunifazziu PADEL

Pour jouer, un utilisateur au moins devra préalablement télécharger l'application **Bunifazziu Padel**.

Une inscription complète sera alors nécessaire (adresse, mail, téléphone) afin de pouvoir recevoir les codes d'accès au terrain.

Une fois l'inscription validée, le joueur pourra alors réserver 1 créneau (1h30) et pourra inviter 3 autres joueurs.

Si ces derniers sont enregistrés dans l'application, ils recevront alors une notification les invitant à régler leur participation si le mode paiement partagé est sélectionné. Sinon, le joueur ayant procédé à l'inscription sera seul redevable de la somme totale de la location du court.

2 – La réservation des courts et le règlement en ligne

Le joueur qui réserve le court aura soit la possibilité de régler la totalité de la séance, soit de régler uniquement sa participation. Ses partenaires de jeu, s'ils sont enregistrés sur l'application, recevront alors une notification afin qu'ils puissent se connecter pour régler leur engagement.

Ce n'est qu'une fois le règlement intégral effectué que le code d'accès sera envoyé à tous les participants enregistrés. Ce code d'accès autorisera l'ouverture du court uniquement sur le créneau réservé et sera actif 15 mn avant le début du créneau.

Si, au début du créneau, tous les participants n'ont pas réglé leur cotisation, le joueur ayant procédé à la réservation sera débité de la somme restante à régler pour la location.

3 – le code

L'activation du code, en plus de permettre l'ouverture des 2 portes donnant accès au cours, allumera aussi le tableau numérique affichant le temps restant, et déclenchera l'allumage des projecteurs si cela est nécessaire.

4 – Annulation d'un créneau

L'annulation d'un créneau sera autorisée jusqu'à 24h avant le début de celui-ci.

Les modalités d'annulation sont consultables sur le règlement intérieur, sur le site de la commune.

5 – Utilisation des terrains

Une attention particulière devra être apportée au type de chaussures utilisées, qui devront être adaptées à la pratique du Padel.

Aussi, le respect des lieux et des installations devra rester l'affaire de tous.

Des poubelles de tri seront aussi à disposition pour les différents types de déchets.

EN FIN DE SEANCE, LES PORTES DU COURS DEVRONT ETRE REFERMEES PAR LES JOUEURS ET CE, MEME SI LES JOUEURS DU CRENEAU SUIVANT SONT DEJA ARRIVES. CES DERNIERS DEVRONT ACTIVER LEUR CODE AFIN DE PROCEDER AU TRANSFERT DE RESPONSABILITES.



Notre collaboration avec le Bunifazziu Tennis Club

La Commune, afin de participer au développement de la pratique, met gracieusement à disposition du Bunifazziu Tennis Club, des créneaux pour l'enseignement au jeune public ainsi qu'aux néophytes :

- Le samedi matin de 07h00 à 11h30 sur le terrain N°1
- Le mercredi matin de 07h00 à 11h30 sur le terrain N°1

Le club de Tennis disposera aussi de 4 créneaux par semaine à des tarifs préférentiels, destinés à des courts avec professeur.

Enfin, la Commune s'est engagée à bloquer pour le Club de Tennis les 2 terrains pour l'organisation de compétitions, selon un calendrier défini à l'avance avec son service des Sports.

Le Bunifazziu Tennis Club s'est engagé pour sa part, et sur ses créneaux d'ouverture, à proposer la vente de balles ainsi que la location de raquettes au sein de son Club House, qui sera aussi accessible aux joueurs qui veulent se rafraichir.

Les Tarifs

Les créneaux de 1h30 seront proposés de la façon suivante, avec des tarifs en Heures Pleines et en Heures Creuses :

- Du lundi au vendredi Inclus

Le Week-End

N°	Horaires	N°	Horaires	N°	Horaires	N°	Horaires
PADEL 1	7h00 - 8h30	PADEL 2	6h30 - 8h00	PADEL 1	7h00 - 8h30	PADEL 2	6h30 - 8h00
	8h30 - 10h00		8h00 - 9h30		8h30 - 10h00		8h00 - 9h30
	10h00 - 11h30		9h30 - 11h00		10h00 - 11h30		9h30 - 11h00
	11h30 - 13h00		11h00 - 12h30		11h30 - 13h00		11h00 - 12h30
	13h00 - 14h30		12h30 - 14h00		13h00 - 14h30		12h30 - 14h00
	14h30 - 16h00		14h00 - 15h30		14h30 - 16h00		14h00 - 15h30
	16h00 - 17h30		15h30 - 17h00		16h00 - 17h30		15h30 - 17h00
	17h30 - 19h00		17h00 - 18h30		17h30 - 19h00		17h00 - 18h30
	19h00 - 20h30		18h30 - 20h00		19h00 - 20h30		18h30 - 20h00
	20h30 - 22h00		20h - 21h30		20h30 - 22h00		20h - 21h30
22h00 - 23h30	21-30 - 23h00	22h00 - 23h30	21-30 - 23h00				

Heures Pleines	Heures Creuses
40 €	24 €

Les abonnements (Wallet) :

- Pour un achat de 50 €, un crédit de 60 € sera attribué
- Pour un achat de 100 €, un crédit de 130 e sera attribué



Le règlement Intérieur

Toute inscription sur l'application Bunifazzu Padel sera considérée comme acceptation du règlement intérieur, consultable dans sa version intégrale en cliquant sur ce lien :

- **Noter lien vers site mairie**

Nous contacter

- *Pôle Sport de la Commune de Bonifacio : 06.10.44.95.34*
- *Mail : nicolas.disario@mairiedebonifacio.com*